

CARNAVAL

A bas les masques

Les cours des écoles maternelle, élémentaire et du collège se sont transformées en grande parade des déguisements.

De la sorcière à Batman, de la princesse à la citrouille enchantée, les enfants s'en sont donné à cœur joie en mettant de la couleur sur la grisaille du jour.



ARBOREYSENS

Pierre-Olivier Rey s'est installé à Meyssac il y a quelques mois. Pour accéder au métier d'arboriste-grimpeur, il s'est formé au bucheronnage puis à l'élagage.

Avec 15 ans de métier derrière lui, il peut affirmer que le métier est attractif mais dur. Accueillez un véritable amoureux des arbres et demandez-lui conseil pour vos élagages, abattages délicats ; il est dans la branche.

Pierre-Olivier REY, arboriste grimpeur diplômé
06 71 62 58 20 / 05 55 22 88 31



MEYSSAC

Mai | 2018

Infos



EDITO

« Il se passe beaucoup de choses à Meyssac ! Ça bouge bien ici ! »,

reprennent en chœur régulièrement les autochtones et les vacanciers lorsqu'ils parlent de Meyssac.

C'est le printemps et les affiches annonçant les manifestations fleurissent avec le retour des beaux jours. La commission communication garde le rythme, et vous propose de découvrir dans ce nouveau numéro les infos concernant la vie de votre commune durant les trois derniers mois.

Meyssac infos présente notamment le budget communal 2018, voté par le conseil municipal le 16 avril (le budget général et assainissement vous sont expliqués en détail). Vous y trouverez également les aménagements et travaux réalisés ainsi que les projets en cours ou à l'étude, de l'information autour des écoles, des associations, et plus généralement de la vie de la cité.

Bonne lecture, en attendant la parution d'un prochain bulletin estival !

Caroline Gary, adjointe au maire.



DES ARBRES REMARQUABLES

A l'issue d'un travail initié par la DREAL Nouvelle Aquitaine et le CPIE (Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Corrèze), plus de 200 arbres remarquables ont été recensés en Corrèze. Ces arbres ont été classés selon des critères d'âge, de mensurations mais aussi par leur histoire, leur esthétique, voire leur répartition et leur enjeu écologique.

A Meyssac, ces Arbres Remarquables, des platanes de plus de 100 ans d'âge, se situent route de Beaulieu et appartiennent à la commune. Ils font partie intégrante de notre patrimoine naturel et méritent d'être protégés.

Si vous souhaitez bénéficier de conseils sur vos arbres, sachez qu'il existe un Observatoire des Arbres remarquables : www.cpiecorreze.com
tél : 05.55.20.88.89.

MÉDIATHÈQUE : LES TRAVAUX DÉMARRENT

8000 DOCUMENTS

La médiathèque de Meyssac propose 8000 livres, CD et DVD, aux lecteurs de la commune et des villages environnants. Située à l'étage de l'ancienne école publique des filles, derrière la poste, la bibliothèque avait été fondée il y a plus d'un demi-siècle par les bénévoles du Foyer Culturel. En 2007, la médiathèque est réaménagée par la commune, qui embauche un animateur et bénéficie du prêt de documents par la Bibliothèque départementale (BDP). Dans le cadre du Plan départemental de développement de la lecture et des bibliothèques 2015-2019 cet équipement communal culturel est complètement rénové.

UN PUBLIC VARIÉ

Pour élargir et varier le public, la médiathèque fait peau neuve et descend d'un étage. La grande salle du rez-de-chaussée accueillera les collections pour adultes, le point public multimédia et des espaces conviviaux de lecture ou de discussion. L'ancienne chapelle sera dédiée aux en-



» Travaux de la chapelle

fants et aux adolescents, à l'accueil des groupes et aux expositions. L'ensemble sera accessible de plain-pied, et la performance énergétique améliorée ; les horaires d'ouverture seront élargis. Cette opération (travaux, maîtrise d'œuvre et mobilier), d'un montant de 230 000 € TTC, est financée à 80% par l'Etat, le département et une enveloppe parlementaire. Les travaux ont commencé il y a un mois par le retrait de dalles de sol contenant de l'amiante. Les ouvriers d'une dizaine d'entreprises se succéderont jusqu'en novembre 2018, pour

réaliser ce projet conçu par l'architecte briviste Delphine Clary. Pendant les travaux (excepté le temps du désamiantage, aujourd'hui terminé), la médiathèque et tout le 1^{er} étage demeurent accessibles, ainsi que la Croix Rouge. L'accès au point public multimédia se fait par l'escalier situé en contrebas, à côté des garages. Les activités du Foyer culturel qui avaient lieu au rez-de-chaussée sont déplacées dans d'autres bâtiments communaux.

Renseignement :
Foyer Culturel : 06 48 19 97 55.

» MA RUE EN FLEURS

Pour embellir la commune et contribuer à la biodiversité, la municipalité de Meyssac invite ses habitants à retirer gratuitement des sachets de graines durant les mois printaniers.

Ils pourront ensuite les semer près de chez eux dans l'espace public et observer quotidiennement la floraison.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage de produits phytosanitaires en France est strictement interdit sur le domaine public ; seuls les produits de bio-contrôle, les produits à faible risques et les produits utilisables en agriculture biologique peuvent être utilisés par les collectivités, pour l'entretien de leurs espaces verts, de leurs forêts, de leurs voiries ou de leurs promenades accessibles au public.

Remplacer les mauvaises herbes par des fleurs sauvages est une alternative qui permet à la fois à la biodiversité de se renouveler et aux rues de s'embellir.

N'hésitez pas à venir chercher vos sachets à la mairie de Meyssac !

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX



» Grand Rue

GRAND'RUE : ROULEZ AU PAS !

« Les voitures roulent trop vite dans cette rue ! c'est dangereux ! ». Plusieurs riverains de la Grand'rue ont interpellé les élus pour qu'un aménagement y soit installé. C'est à présent chose faite : un panneau « priorité aux piétons » vient d'être placé au début de la rue. Des pots de fleurs installés prochainement en quinconce auront la double fonction de faire ralentir les voitures qui y circulent, et de fleurir la rue. La Grand'rue sera totalement fermée à la circulation lors des manifesta-

tions locales qui attirent les foules dans le centre bourg, comme le marché de Noël ou les marchés nocturnes de l'été. En revanche, la fermeture permanente de la rue n'a pas été retenue, car elle sert « d'échappatoire » les jours de foires et marchés, notamment. Nous comptons à présent sur le civisme des automobilistes pour éviter, dans la mesure du possible, de circuler dans cette rue, et de ralentir leur vitesse, tout en respectant ces nouveaux aménagements. Gageons que tout le monde y trouve son compte.

VOIRIE : UN PROGRAMME POUR 3 ANS

La commune a programmé une enveloppe annuelle de 60000 € HT de travaux sur trois portions de voirie, retenues en fonction de leur état et de leur fréquentation : **En 2018** : la boucle depuis le carrefour du Tournier, par le carrefour de la Chassagne, puis la route des Champs d'Auvergne jusqu'à la RD38, à la Foucherie ; revêtement en enrobé. **En 2019** : chemin de la Coste, depuis le rond-point de la gendarmerie jusqu'à la route de Brive et impasse de la Coste. **En 2020** : route du lavoir, de la RD38 à Foucherie jusqu'à Puybier, puis la Font Pascal.



» Chaussée du Neyrat

Pour rappel, la précédente programmation triennale concernait les VC6 et VC12, reliant la RD38 (depuis le carrefour de la Croix de Vainq) à la RD14 (route de Chauffour), ainsi que la VC7 depuis le stade de rugby jusqu'à La Chèze.

En 2018, une enveloppe complémentaire de 15000 € HT, financée à 30% par le département, permettra d'améliorer l'état de voies communales moins empruntées.

À LÉTUDE

UN JARDIN INTERGÉNÉRATIONNEL AU VALLON DE LA SAGNE

L'Institut Médico Educatif projette de réaliser un jardin de vie adapté au parcours des enfants et adolescents accueillis au sein de l'établissement. La commune de Meyssac souhaite accompagner ce projet et s'engager en partenariat avec l'établissement, pour la réalisation d'un parcours sportif et d'une aire

ludique et sociale. Pour ce faire, un groupe de travail pilote s'est constitué, composé d'élus et de représentants de différents acteurs du territoire de Meyssac (Crèche, centre de loisirs, collège, IME, EHPAD).

Ce groupe de travail est animé par le cabinet d'étude TERRAMIE, basé en Haute-Vienne, spécialisé dans l'élaboration de jardins thérapeutiques. Un recueil d'informations sous différentes approches (environ-

nementale, sociologique, accessibilité...) permettra de créer, sur le Vallon de la Sagne, un lieu de mixité entre milieu « protégé » (IME) et ordinaire.

Ce projet, qui en est au tout début de sa conception devrait être réalisé en 2019... Un questionnaire est joint au bulletin municipal ; n'hésitez pas à y répondre et à le remettre à la mairie de Meyssac.



ENEDIS DEPLOIE LES COMPTEURS LINKY SUR MEYSSAC

La société Enedis (ex-ERDF) a programmé pour juin 2018 le remplacement des compteurs électriques meyssacois existant par des compteurs communicants Linky.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

A J - 30 à 45 le client reçoit une lettre d'information d'Enedis. L'entreprise Chavinier est mandatée par Enedis pour la pose du compteur. Pour les compteurs accessibles : une lettre de prévenance est adressée au client, 45 jours avant. Pour les compteurs inaccessibles : l'entreprise mandatée prend rendez-vous pour le remplacement du compteur. **Le jour du rendez-vous** : un technicien remplace le compteur actuel par un Linky en 30 minutes environ ; le courant est coupé durant l'opération. Le technicien réalise la mise en service. Ensuite, il remet la notice ou la dépose dans la boîte aux lettres du client si le compteur se trouve à l'extérieur du logement. **Deux motions « anti-Linky » adoptées en conseil municipal.** En amont du conseil municipal du 5 mars dernier, deux référents d'Enedis sont venus présenter à quelques élus meyssacois et à une représentante du collectif Stop Linky 19 le contexte législatif et technique de ce déploie-

ment, ainsi que les améliorations attendues sur la gestion de la distribution de l'électricité et de sa production. Le Maire a présenté au conseil municipal les différents points abordés lors de cette réunion, et relayé l'opposition d'habitants au remplacement du compteur de leur habitation. Il ressort des débats entre les conseillers meyssacois qu'Enedis n'a pas levé toutes les interrogations et inquiétudes concernant la sécurité de ces compteurs, leur éventuel impact sur la santé, le type de données personnelles récoltées et l'utilisation qui en sera faite, la hausse constatée de factures d'électricité, le recyclage des compteurs usagés, etc. Par ailleurs, le rapport de la Cour des comptes souligne « un dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis », dont l'« analyse bénéfices-coût au niveau de la distribution ne peut à elle seule justifier économiquement le projet ». Le conseil municipal, a adopté



deux motions, transmises aux entreprises Enedis et Chavinier : il est demandé de respecter les refus d'installation opposés par les habitants de la commune, et de ne pas remplacer les 27 compteurs d'électricité de la ville de Meyssac (bâtiments communaux et éclairage public).

FONTMORTE DISJONCTE

Pour l'instant, un seul compteur de la commune, situé à Collonges, a été remplacé : celui du stade d'entraînement du rugby. Linky a disjoncté quand les joueurs ont voulu éclairer le stade, le vendredi suivant la pose du compteur. Conclusion : la commune est obligée de remplacer la puissance initiale de 12KVA par un abonnement de 18 KVA, plus cher...



L'ÉCOLE DE FOOT

En janvier dernier, pour la première fois, le gymnase de Meyssac, accueillait le tournoi futsal des Rois destiné aux plus jeunes. Rassemblées par le District de la Corrèze, quinze équipes de moins de 9 ans et moins de 5 ans ont joué tout l'après-midi des matchs d'une dizaine de minutes. Les maillots de St Panta-

léon-de-Larche, Jugeals-Nazareth, Meyssac et Nonards se sont affrontés amicalement autour d'un seul enjeu : partager un bon moment de football, à l'abri, suivi d'un goûter ! Quelques parents étaient venus applaudir leurs champions. Christian Léger, entraîneur de l'école de foot de Meyssac, se félicitait de la réussite de cette manifestation. Chaque mercredi ou samedi après-midi, 35 joueurs, garçons et filles, se retrouvent pour des entraînements sur le stade de la Foucherie ou au gymnase des Termes, ainsi qu'à l'occasion de plateaux organisés sur la Basse-Corrèze. Contact :

Christian Léger 06 30 38 32 74

LES CHARMETTES

Depuis septembre 2017, suite à une action menée en partenariat avec le comité de handball de la Corrèze, le CHARM (Club de Handball de la Région de Meyssac) s'est agrandi, avec l'arrivée de toutes jeunes recrues dans la catégorie des moins de 11 ans ; seule équipe non engagée en compétition mais qui multiplie les plateaux et matchs amicaux depuis janvier.



En ce samedi de mars, les petites « charmettes » recevaient à domicile les Beynatoises (score final : 6 - 6). Le club, entièrement féminin s'est créé en 2012 et regroupe à présent 48 licenciées (dont 75% de mineures) au sein de 4 équipes : +16 ans (adultes) évoluant en excellence régionale (coachée par Elisabeth Vatan) -18 ans (coachée par Sylvaine Robert) -15 ans (coachée par Lisa Bonneval) 11 ans (coachée par Camille Bonneval) Mais ce n'est pas le tout de s'agrandir, le club recherche des encadrant(e)s bénévoles ! Les joueuses se retrouvent au gymnase de Meyssac pour les entraînements, tous les lundis et vendredis. Si l'aventure vous tente, vous pouvez contacter **Sylvaine au 06 77 94 49 60.**

RÉUSSITE AUX ÉCHECS

Après une phase de poule parfaite (6 victoires pour 6 rencontres) dans le cadre du championnat de Régionale de Nouvelle Aquitaine, l'équipe d'échecs de Meyssac a participé le 8 avril à la finale régionale à Marmande. Le premier de chacune des 6 poules était qualifié pour cette ultime rencontre qui devait désigner le champion régional 2017 2018. Au terme de parties âprement disputées, Meyssac a terminé premier ex aequo avec 3,5 points (sur 5) mais a été battu pour le titre au départage (moyenne Elo plus faible) par St Maixent l'Ecole. Bravo à Gor, Franck, Bernard, Cyril et Marc pour cette belle performance (première participation de ce jeune club !).

Tournoi des Rois pour les jeunes footballeurs



77 A L'ÉCOLE

DEUX ÉCOLES FUSIONNÉES...

Le bâtiment scolaire en grès rose abritait deux écoles : une maternelle (3 classes, 60 élèves) et une élémentaire (4 classes, 90 élèves). Sur proposition de l'inspecteur d'académie validée par le Conseil d'école et le Conseil municipal, ces 2 écoles fusionnent en septembre 2018. Cette école primaire doit permettre une meilleure organisation et une cohérence pédagogique plus efficace. Et de supprimer des postes, à terme ? « Ce n'est pas du tout l'objectif » répond Monsieur l'ins-

pecteur. Murielle Gente, actuelle directrice de l'école maternelle, assurera la direction de cet ensemble.

... UNE CLASSE SAUVÉE !



Mais en janvier dernier, mauvaise nouvelle : les effectifs de la maternelle sont fragiles, et l'inspection académique annonce au maire la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, malgré la règle tacitement établie d'éviter une fermeture de poste l'année d'une fusion. Emoi et mobilisation des parents, des élus, des enseignants et du président du Conseil départemental. Le poste est maintenu pour un an !

LES ÉCOLIERS À CHAMONIX

Les élèves de CM1-CM2 (37 élèves), sont partis en classe de neige du 19 au 26 janvier à Chamonix (Haute-Savoie), accompagnés de leur enseignante Amélie Pieres, et de deux accompagnateurs. Ils ont été accueillis au chalet des Aiguilles de l'ODCV 19 (Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze) où tout était prévu pour leur

confort. Lors de ce séjour, les enfants ont pu skier, mais aussi assister à un match de hockey sur glace, faire une balade en raquettes, bénéficier d'une formation de prévention sur les risques liés aux dangers de la montagne sans oublier quelques matinées de travail en classe. La semaine s'est aussi agrémentée de soirées jeux, raclette, et s'est terminée par la très attendue soirée « boum ». Le coût initial du séjour pour

chaque enfant était de 681 € ; il a coûté aux familles la somme de 183 € grâce à l'aide du Conseil Départemental, de l'Association des parents d'élèves, de la coopérative scolaire et de la commune de Meyssac qui a participé à hauteur de 204.30 € par élève. Un grand merci aux parents pour leur implication dans ce projet de financement, et à Mme Pieres. Tous ces sportifs sont revenus médaillés. Bravo !



SEMAINE DE LA MATERNELLE

Du 19 au 23 mars 2018, les 3 classes de l'école maternelle ont participé à la semaine de la maternelle (projet départemental). Dans ce cadre, les enseignantes ont proposé aux parents une immersion dans la classe sur un temps défini, un goûter débat autour des thèmes de l'alimentation, du sommeil, des écrans et de la gestion de son émotion. Le débat était animé par Mme Lecarpentier, infirmière PMI et Mme Michel, Sophrologue. Une soirée jeux de société le vendredi soir a clôturé cette semaine dans un moment très agréable d'échange.



UN ENTRAÎNEMENT SOLIDAIRE

Comme tous les mardis, les joueurs du RCPM se sont retrouvés pour un entraînement ... Comme tous les mardis ou presque car, celui du 27 mars dernier, a revêtu un caractère un peu exceptionnel. C'est si vrai que le nombre de participants a été bien plus soutenu que de coutume. C'est que l'un des joueurs n'était pas venu seul, mais avec huit jeunes âgés de 14 à 20 ans, arrivant de l'IME de Meyssac.

Ce joueur, David Castagné pour ne pas le nommer, est aussi, lorsqu'il quitte la tunique blanche et violette du Club, l'un des éducateurs de l'Institut Médico Educatif de la commune qui héberge 70 personnes. Tout en travaillant au dit institut, il finalise une formation qui porte un acronyme quelque peu barbare : DEJEPS/APSA. En clair, un

diplôme supérieur de cadre avec une option pour les activités physiques et sportives adaptées. Pour finaliser son cursus, il avait besoin d'une application concrète impliquant ses protégés. Et son sport préféré lui a servi de base. « Il ne s'agit pas de leur apprendre le rugby. Mais, à travers ce sport, de mettre en place un dispositif éducatif et thérapeutique dans l'accompagnement de ces jeunes. Il s'agit pour eux d'apprendre solidarité et l'esprit d'équipe, de s'ouvrir sur l'extérieur et les autres, de se confronter tout en se respectant. C'est la raison pour laquelle il m'est apparu comme nécessaire qu'ils se retrouvent avec de vrais joueurs de rugby pour partager concrètement une des réalités rugbystiques qu'est l'entraînement ».

» DU CÔTÉ DE L'IME

Le 10 mars dernier, pour la 4^{ème} année consécutive, les enfants et adolescents de l'Institut médico éducatif ont participé aux championnats de France de cross country organisés par la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté), qui se déroulaient à Chalon-sur-Saône.

Ils reviennent à Meyssac avec pas moins de 7 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze, toutes catégories confondues (pousins, benjamins, espoirs, minimes, cadets, juniors). Bravo à tous ces jeunes et à leurs encadrants pour ce beau challenge...réussi !



Bien malin qui peut dire, des joueurs ou de leurs partenaires d'un jour, qui étaient à la fois les plus excités et les plus timides en entrant sur le terrain. Mais très rapidement, tout naturellement, des équipes mêlant les uns et les autres se sont constituées pour trois quarts d'heure d'entraînement. La tradition du rugby a été respectée jusqu'au bout. Après la douche, tous se sont retrouvés au club house pour le verre de l'amitié. L'occasion pour Gilles Tronche, le

président du RCPM, d'offrir un ballon ovale aux jeunes de l'IME. « Merci de votre venue et de ce que vous nous avez offerts en engagement durant ce moment partagé. Vous le savez maintenant, notre porte vous est grande ouverte. Et, merci à vous, nos joueurs, pour avoir répondu présent ». Le plus dur de cet entraînement solidaire a été son point final car personne n'avait vraiment envie de quitter le stade.



ÉCHANGES AVEC CHICAGO

Les échanges avec l'international continuent au collège de Meyssac en cette année scolaire 2017-2018. Comme l'an dernier, les 3^e de M. Roy, leur professeur d'anglais, ont pu participer à de nouvelles sessions de visio-conférence avec des lycées anglo-saxons situés à quelques milliers de km de chez eux. D'abord avec la Nouvelle-Zélande, avec le Long Bay College : malgré le décalage horaire, à savoir 11 heures, la moitié des élèves furent volontaires pour participer à un échange entre 22h et 23h. Ce fut un mardi soir mais les néo-zélandais étaient déjà au mercredi ! Ensuite, à 2 reprises, avec le lycée américain de Naperville, Chicago (7 heures de décalage horaire) : 9 groupes de

3-4 élèves ont discuté pendant 45 mn avec des élèves américains, comme avec les néo-zélandais, de différents thèmes comme l'école, les loisirs, les chanteurs, ... A voir les fous-rires de certains, l'expérience fut plutôt ludique et motivante et aura permis de donner du sens aux efforts fournis tout au long de l'année pour maîtriser l'anglais.

Une autre rencontre est prévue avec les USA et la Nouvelle-Zélande. Mais surtout, l'échange américain s'est prolongé aussitôt avec des contacts plus individuels qui permettront, on l'espère, d'établir des liens encore plus solides entre Meyssac et Chicago.



Le club Meyssac Echecs a fait son chemin, depuis sa création, en 2015, et compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents de tous âges, débutants ou joueurs confirmés. Les interventions régulières des bénévoles dans les écoles et collèges ont permis d'attirer les plus jeunes. Les joueurs se retrouvent chaque samedi de 16h à 19h à Meyssac, dans la salle de la place Saint Georges. « En régional, notre équipe a remporté quatre victoires sur quatre rencontres », se réjouit Jean Prengère, président de

l'association. « Nous avons recruté deux nouveaux joueurs, à l'occasion de ce tournoi ». Le 6 mai, Meyssac a accueilli le championnat de Corrèze de parties rapides. Par ailleurs, Meyssac Echecs fait partie de la quinzaine de clubs sélectionnés par la Fédération Française pour participer à l'opération « Smart Girls ». Ce projet, initié par la Fédération Internationale dans cinq pays, veut féminiser une activité encore très masculine : les jeunes joueuses de 6 à 20 ans bénéficieront d'avantages, comme des cours d'initiation ou de perfectionnement ou la gratuité de la licence pour participer aux tournois.

Jean Prengère : 05 55 87 24 90 ou 05 55 91 52 09

LES BELLES ANCIENNES PLEINES DE PANACHE

Fin janvier, l'assemblée générale du Rétro Meyssac Club (RMC) faisait salle comble au premier étage de la mairie. Le président, Marcel Lacroix, a accueilli quelques nouveaux adhérents, dont un couple habitant les Charentes et affiliés à un club ami du RMC. Il a ensuite dressé le bilan d'une année 2017 bien remplie, rappelant quelques anecdotes marquantes : le RMC a participé à 19 manifestations, dont 8 sorties, de Saint Cirq-Lapopie à Monbazillac, en passant par la Touraine et diverses routes corréziennes. L'état des comptes étant satisfaisant, le RMC prévoit pour 2018 un programme d'une richesse comparable, qui a débuté le 23

mars par la traditionnelle sortie « décrassage » vers le barrage du Chastang. Les organisateurs de ces sorties ont été chaleureusement remerciés. L'assemblée a reconduit à l'unanimité Marcel Lacroix (pdt.), Raoul Durand, Jean-Louis Lavalie (vice-pdts), Monique Lacroix (secr.), Suzy Durand (secr. adj.), Gérard Bavant (trés.) et Michel Merle (trés. adj.) dans leurs fonctions. Créé en 1983 par un petit groupe de passionnés, sous la présidence d'Yvon Duclos, le club rassemble aujourd'hui 78 membres, habitant majoritairement le pays meyssacois ; pour certains le nord du Lot ou le bassin de Brive. Le parc automobile des



adhérents rassemble plus de 140 véhicules, datés du début du XX^{ème} siècle aux années 70, ainsi que quelques motocyclettes. Outre l'organisation de sorties et la participation aux manifestations, le club peut mettre du matériel à disposition de ses membres (remorque,

support moteur, lustreuse...), et actualise régulièrement son site : retromeyssacclub.fr. A noter que le RMC n'organisera plus la traditionnelle brocante du 15 août à Meyssac, qui sera reconduite, dans le bourg, par les clubs de football et de handball.

Marcel Lacroix : lacroix.rmc@orange.fr.

» ETAT CIVIL

Naissances :
Le 30 Janvier : Lyséa, Lana GARCIA
de Sébastien GARCIA et Cécilia, Laurence LECLERE
Le 1er Février : Angélyna, Mélissa, Jeanne PIGANOL
de Stéphanie, Colette PIGANOL
Le 9 Février : Hugo RIGAUDIE
d'Hadrien, Lucien, Thibault RIGAUDIE et Céline, Marie,
Suzanne ROTTIER
Le 22 Février : Liam, Nathan BALSAC
d'Olivier, David BALSAC et d'Adeline, Anaïs VERGNE
Le 24 Mars : Mya BARBAN
de Nicolas, Raymond, Claude BARBAN et de Johanna,
Marie-Josse, Christiane DECAUX

Décès :
Le 2 Janvier : Marie-Louise, Odette JEANNEY
Veuve DUNETON
Le 5 Janvier : Maurice, Pierre, Joseph, Marie, Louis
LALÉ
Le 10 Janvier : Émile, Joseph DESBOIS
Le 30 Janvier : Marthe, Marie, Victoria QUERCY
Veuve ROUDIER
Le 9 Février : Antony, Marcel ALVERGNE
Le 19 Février : Edmond, François WANSZENIAK
Le 12 Mars : Lucien, Marcel MOURIGAL
Le 18 Mars : Marie Thérèse VALEILLE Veuve FAURIE
Le 30 Mars : Bernard, Philippe LANGLET


foire primée aux vœux
25 mai
brocantes
28 mai, 14 juillet, 15 août
Coquelicot
2 juin
foire grasse du Chaze
7 juin
marchés nocturnes
mardis 17 et 24 juillet
mardis 7 et 21 août
fête votive
10, 11, 12 et 13 août
foire Bio
9 septembre

ÉDITION MAI 2018

Ce bulletin est le vôtre. Si vous souhaitez faire paraître un article contactez le service Communication de la Mairie.

COMMISSION COMMUNICATION
Christophe Caron :
Président
Caroline Gary :
Adjointe déléguée à la communication,
Stéphanie Ciscard,
Murielle Gente,
Sancia Terrioux.

Journal édité à 700 ex
Dépôt légal : avril 2018
Crédit photo : Laura Brousse,
délégués du conseil.
MAIRIE
Place de la Halle
19500 MEYSSAC
Tél : 05 55 25 40 20
Fax. 05 55 25 38 88
www.meyssac.fr
mairie@meyssac.fr
La mairie de Meyssac est sur
Facebook
 Mairie de Meyssac
Composition
Opaline.com / MEYSSAC
Impression :
Les imprimeurs Corrèziens
 389 716 374

PLACE AUX SPECTACLES

CLAX QUARTET, ENTRE JAZZ ET TRAD’

Vendredi 23 mars, dans la salle de Versailles, a eu lieu un concert du Clax Quartet. Démarré en trio en 2013, Clax a roulé sa bosse dans des lieux très divers et parfois se fait quartet en compagnie d’Anne Colas et de ses flûtes. Trop jazz pour être trad’, trop trad’ pour être jazz, une chose est sûre, c’est une musique libérée des cases ! Un répertoire de compositions originales qui marie de façon inédite la vielle électroacoustique, les clarinettes, les flûtes, les saxophones pour un voyage aux confins des musiques traditionnelles, du jazz, des musiques improvisées, du



rock... Le spectacle qui à réunit 80 personnes, était organisé par la commune de Meyssac et l’ACPL (Artisans commerçants professions libérales du Pays de Meysac) en partenariat avec le théâtre Les Sept Collines, scène conventionnée de

Tulle et la Ligue de l’enseignement, FAL de la Corrèze. Fred Pouget, composition, clarinettes ; Gilles Chabenat, composition, vielle électroacoustique ; Anne Colas, flûtes ; Guillaume Schmidt, composition ; saxophones, Electronique.

BUDGET 2018

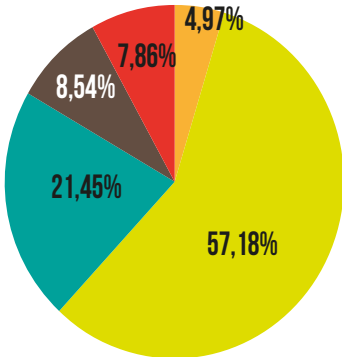
La comptabilité de la commune sépare en 2 sections distinctes le budget de fonctionnement annuel et les opérations d’investissement. Le conseil municipal, réuni le 16 avril dernier, a voté les budgets suivants :

BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes** réelles de fonctionnement s’élèvent à 1 147 497€. **Produits communaux** : 57 030€ proviennent essentiellement des repas vendus à la cantine et de la garderie scolaire. **Produit des impôts** : 656 118€ montant de l’impôt acquitté par le contribuable meyssacois (taxe d’habitation, taxe foncière, sur les propriétés bâties et non bâties). Il convient d’ajouter à ce montant la dotation versée par la Communauté de Communes en compensation de la perte du produit de la taxe professionnelle. **Dotations de l’Etat** : 246 155€. Cette dotation globale de fonctionnement (DGF) est calculée en fonction des critères reprenant la population, la richesse fiscale de la commune, le nombre d’enfants scolarisés, la longueur de la voirie. Par ailleurs, en matière de fiscalité locale, l’Etat compense la perte de produits fiscaux des communes pour les personnes de conditions modestes exonérées de certains impôts. **Produits divers** : 98 000€ représentent les loyers et charges locatives encaissés par la collectivité (la poste, la trésorerie, les logements communaux). Excédent de fonctionnement 2017 repris au budget 2018 : 90 194€.

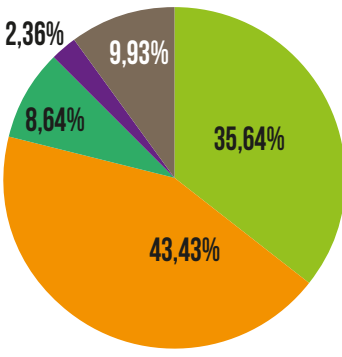
Le montant total des **dépenses** de fonctionnement s’élève à 1 147 497€. **Charges générales** : 380 300€. Achats de fournitures diverses, entretien du matériel et des bâtiments; charges de fonctionnement courantes. **Charges de personnel** : 498 400€. Traitements et charges sociales afférentes au personnel communal soit 16 agents au total répartis dans la filière administrative (2 agents), culturelle et patrimoine (1 agent), les services techniques (4 agents), et les écoles, le temps périscolaire et la cantine (9 agents). **Charges courantes** : 99 146 €.Ce chapitre inclut le versement des subventions aux associations (27 500€), le contingent du Service départemental d’incendie et de secours (14 196€), les indemnités aux élus (52 000€) et diverses charges obligatoires. **Charges financières** : 27 136€. Remboursement des intérêts d’emprunt contractés par la collectivité : financement de la construction du restaurant scolaire, du dojo, de la chaudière à bois, la salle Versailles et de la dernière tranche d’aménagement du bourg. Un virement de 114 01 € vient abonder la section d’investissement. La section d’investissement s’équilibre, dépenses et recettes, à 563 975€.

RECETTES



- Produits communaux
- Produits des impôts
- Dotation de l’Etat
- Produits divers
- Excédent de fonctionnement 2017

DÉPENSES



- Charges générales
- Frais de personnel
- Charges courantes
- Charges financières
- Virement à la section investissement

VERSAILLES : L’AIRE DU BAL FOLK



Depuis plusieurs années, le foyer culturel : Meyssac Culture et Loisirs, permet aux amateurs de danses traditionnelles d’évoluer sur les mazurkas, polkas, bourrées et de passer en pays Basque avec les sauts, fandango et le carnaval de Lanz. Le 24 mars dernier, La Galoche de Condat a animé ce « baleti » avec brio ; accordéons, cabrette

et vielle ont fait vibrer la salle de Versailles et environ 90 personnes des ateliers de danse du Lot et de la Corrèze ont partagé ces danses dans la bonne humeur. Cette activité s’inscrit dans la connaissance et la valorisation du patrimoine. Un moment chaleureux à renouveler. Ghislaine et Michel Pouget au 05 55 25 47 63

LES AÎNÉS À L’HONNEUR



Comme chaque année, la municipalité a convié les Meyssacois de 65 ans et plus, au traditionnel repas dansant, organisé salle de Versailles. Ce moment convivial durant lequel se réunissent élus et administrés, a rassemblé 75 personnes. D’aucuns ont pu profiter des marches, tangos, cha-cha, valse, twist et rock, joués par les musiciens Nadine Andrieux et Daniel Raguenaud. de Saillac. Ce moment, très apprécié et attendu de la part de nos aînés, sera reconduit en 2019 à la même saison.

DES ATELIERS POUR LES AÎNÉS EN MIDI CORRÉZIEN

L’instance de Coordination pour l’autonomie Midi Corrèzien (ICA) accompagne les personnes de plus de 60 ans et les personnes handicapées : Caroline, Valérie, Céline et Laura proposent des services d’information, d’aide administrative, d’aides à domicile, de coordination et de portage de repas.



L’instance organise également une série d’ateliers gratuits et payants. Au programme pour 2018 : **Informatique** : découverte de la tablette et de l’ordinateur et de leurs usages, démarches administratives. Dès avril. **Aquagym et équilibre**, animé par Siel Bleu. Dès septembre. **Santé vous bien au volant** : maintenir la mobilité pour lutter contre l’isolement. Animé par l’Association Santé Education et Prévention (SEP). Dès avril.

Mémoire : lutter contre les troubles de la mémoire en comprenant et en agissant au quotidien. Animé par SEP. Dès septembre. **Vitalité** : renforcement musculaire et travail cardio-respiratoire. Animé par SEP, dès décembre. **Art floral** : présentation et réalisation de différentes compositions. Dès mi-septembre. **Attention, le nombre de places est limité !** Renseignements et inscriptions : ICA – Rue du Clos Joli à Meyssac. Tél : 05 55 84, 05 05.